

**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DES ARTS ET DE L'ACTION CULTURELLE**

SANKOFA

REVUE IVOIRIENNE DES ARTS ET DE LA CULTURE



ISBN: 978-2-9535414-0-3 EAN: 9782953541441

ISSN : 2226-5503

N°10, Vol. 2, Juin 2016

SANKOFA



Revue scientifique des Arts, de la Culture, des Lettres et Sciences Humaines

**Publication semestrielle de l'Institut National
Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle**

Numéro coordonné par

Institut National Supérieur des Arts et
de l'Action Culturelle (INSAAC)
Boulevard de l'Université
08 BP 49 Abidjan 08

UFR Information, Communication et Art
(UFRICA)
Université FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY
BP V 34 ABIDJAN

ISBN: 978-2-9535414-0-3

EAN: 9782953541441

REVUE IVOIRIENNE DES ARTS ET DE LA CULTURE

DIRECTION SCIENTIFIQUE : Prof. KOUADIO N'guessan Jérémie

Rédacteur en chef : Prof. GORAN Koffi Modeste Armand

Rédacteur en chef adjoint : Dr ADIGRAN Jean-Pierre

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr. KOUADIO N'guessan Jérémie, Université de Cocody

Pr. LEZOU Dago Gérard, Université de Cocody

Pr. KONATE Yacouba, Université de Cocody

Pr. SIDIBE Valy, Université de Cocody

Pr. N'DA Paul, Ecole Normale Supérieure

Pr. ABOLOU Camille Roger, Université de Bouaké

Pr. Eliane CHIRON, Université de Paris 1 (France)

Pr. Mohamed ABIDINE, Université de Tunis (Tunisie)

Pr. BROU Benjamin, Université de Lille/Ecole des Beaux-arts de la Martinique (France)

Pr. Jean-Louis LELEU, Université de Nice Sophia-Antipolis (France)

Pr. Eric MELOCHE, François-Rabelais de Tours (France)

Pr. Michel De LANNOY, François-Rabelais de Tours (France)

Pr. SCHEINFEIGEL Maxime, Université Paul-Valéry-Montpellier III (France)

Pr. LIBER Gérard, Université Paul-Valéry-Montpellier III (France)

Pr. ROLOT Christian, Université Paul-Valéry-Montpellier III (France)

Pr. ACHEMCHAME Julien, Université Paul-Valéry-Montpellier III (France)

Pr. LE BIHAN Loig, Université Paul-Valéry-Montpellier III (France)

COMITE DE REDACTION

ADIGRAN Jean-Pierre

NANGA-ADJAFI Angéline

GORAN Koffi Modeste Armand

HIEN Sié

KAMATE Banhouman

KOUASSI Adack

OYOROU Benson

OUMOU Dosso

MARKETING ET PUBLICITE

INSAAC

INFOGRAPHIE/WEB MASTER

ALI Djaniklo

AMANI Yao

EDITEUR : INSAAC

Sommaire

Sociologie

KAKOU Amoin Kanou R. épouse AGNIMOU 7
Le symbole de l'ethnie dans les sociétés cooperatives agricoles. L'exemple de COCOVICO et CADAMAN (Côte d'Ivoire)

ASSI-KAUDJHIS Narcisse 22
Gestion des eaux usées et la dégradation de l'environnement urbain à Attecoubé (district d'abidjan Côte d'Ivoire)

Communication

COMPAORE Alizéta 33
Les radios communautaires, facteurs de communication interculturelle dans les zones rurales au burkina faso

Culture et développement

KIMOU Odette 50
Art africain : entre tradition et modernité
Les violences en milieu scolaire : le cas des lycee moderne 1 et 2 nagui abrogoua

GNOMBLEA aggee salomon 63
Code à barres dans l'économie ivoirienne

AKA Konin 76
Le *kêniankpli*, une institution traditionnelle chez les agni-morofwè de côte d'ivoire : importance anthropologique et stratégies de sauvegarde.

Musicologie

Adépo **YAPO** 100
Expression musicale et cohésion sociale : la Côte d'Ivoire (1960-2015).

Littérature

Eric **MOUKODOUMOU MIDEPANI** 117
L'écriture de la violence dans le roman de ferdinand oyono : les cas *d'une vie de boy* et *le vieuxnegre et la medaille*.

Yao KOUADIO	130
Temps et espaces dans la littérature orale africaine : le cas du proverbe et du conte	

Science du langage

MOLOU Kouassi Ange Aristide	147
Etude syntaxique et morphophonologique de l'adverbe en kòdé.	

André-Marie BEUSEIZE	157
L'altération morphologique dans les genres courts de la littérature orale : le cas des proverbes baoulé	

Pascal ASSOA N'GUESSAN	167
Kostas Georgiu, une écriture révolutionnaire	

TEMPS ET ESPACES DANS LA LITTÉRATURE ORALE AFRICAINE : LE CAS DU PROVERBE ET DU CONTE

Yao **KOUADIO**

Université Alassane OUATTARA (U.A.O)

Bouaké

République de Côte d'Ivoire

(yaojeromekouadio@gmail.com)

Résumé : Cette étude met en évidence le rôle du temps et des espaces dans des proverbes et des contes africains. S'appuyant sur un corpus composé de proverbes et de contes, l'étude a démontré que, dans les proverbes, le temps et les différents espaces considérés, malgré leur apparence amorphe ou passive, jouent, en réalité, un rôle pédagogique et didactique, et sont, à certains moments, des catalyseurs, puisqu'ils influencent les actions des personnages. Ainsi ils conseillent, moralisent, condamnent.

Mots clés : Conte, espace, littérature orale, morale, pédagogie, proverbe, temps.

Abstract : This study highlights the role of time and space in African proverbs and tales. Based on a corpus of proverbs and fairy tales, the study showed that, in proverbs, time and the different spaces considered, in spite of their amorphous or passive appearance, play a pedagogical and didactic role. And are, at times, catalysts, since they influence the actions of the characters. Thus they counsel, moralize, condemn.

Keywords : Conte, space, oral literature, morality, pedagogy, proverb, time

INTRODUCTION

S'agissant de la perception du temps et de l'espace par les Africains, à travers leur littérature orale, Bernard Dadié, dans sa chronique *La Ville où nul ne meurt* (1969 : 24), écrit : « Des sages anonymes, nés sans date, morts sans date, faisaient la nique au Temps qui ne compte pas, Temps captif, condamné à poursuivre un cycle sans fin, entraînant l'homme dans son circuit, son périple... »

Quant aux Européens, et notamment les Anglais, ils disent « Time is money », ce qui, en français, revient à dire « Le temps est de l'argent » ou, en d'autres termes, « Le temps coûte cher ».

Ces deux points de vue font remarquer deux conceptions différentes du temps : une conception nébuleuse et élastique, et une conception concrète et objective.

En ce qui concerne l'espace, nous notons également deux perceptions différentes dans les genres littéraires oraux, les Négro-Africains vivent généralement en symbiose avec la nature ou avec leurs villages en tant que microcosmes. En quelque sorte, ils vivent, selon

l'expression de Georges Poulet dans *l'Etude sur le temps humain*, dans « un monde de choses subsistantes » (1949 :1).

Cette manière d'être des Africains dans l'univers et la conception occidentale du monde paraissent antinomiques. En effet, cette conception, le héros du roman *Arrow of God* (Achebe, 1964 : 56), traduisant sa vision du monde extérieur, l'exprime en ces termes : « Le monde est semblable à un masque dansant. Si tu veux le voir en relief, ne reste pas dans un même endroit ».

Ainsi pouvons-nous dire que le temps et l'espace sont perçus suivant les peuples et les époques, et cette remarque présente, à nos yeux, un intérêt certain. C'est pourquoi, voulant les cerner davantage dans la littérature traditionnelle africaine, nous avons décidé d'examiner le sujet suivant : « Temps et espaces dans la littérature orale africaine : le cas du proverbe et du conte ».

L'examen de ce sujet nous offre l'opportunité de découvrir l'importance du temps et de l'espace dans le proverbe et le conte africains. En d'autres termes, il s'agira d'étudier les rôles du temps et de l'espace dans les deux genres, et cela à travers un corpus de proverbes et de contes africains.

Toutefois, la problématique du sujet suscite les questions suivantes :

- Que représentent le temps et l'espace chez les Africains traditionnels ?
- Les proverbes et les contes de ceux-ci accordent-ils une importance particulière à ces notions ?

Au cours de l'analyse du sujet, nous aurons recours à la sociocritique (attendu que la sociocritique révèle le lien entre l'œuvre littéraire et la société qui l'a produite) et la méthode structurale.

Le plan de l'étude comprendra trois parties. Dans la première partie, nous nous intéresserons aux définitions des termes fondamentaux du sujet et à la présentation du corpus. La deuxième partie analysera le rôle du temps dans le proverbe et dans le conte africains. La troisième partie portera sur le rôle de l'espace dans les deux genres.

I- DÉFINITION DES TERMES FONDAMENTAUX DU SUJET

Dans l'étude, sont considérés comme fondamentaux les termes : temps, espace, proverbe et conte. Afin que leur évocation soit sans équivoque, il nous semble normal et important de définir chacun d'eux.

I.1 Le temps et l'espace

I.1.1 Le temps

Étymologiquement, le mot « temps » vient du latin *tempus* signifiant : division de la durée, moment, instant, le temps (en général). Cependant, ce terme peut être perçu sous des angles différents.

Perçu sous l'angle de la durée, le temps est un objet d'expérience et de réflexion. A cet égard, le *Grand dictionnaire des lettres (Grand Larousse de la langue française en sept volumes)* le définit de la manière suivante :

«Milieu homogène et indéfini conçu comme un tout continu et considéré par rapport au déroulement interrompu et irréversible des faits, des phénomènes, des événements qui s'y succèdent, et conçu comme possédant une force agissant sur les êtres et les choses » (1986 : 5984).

Sous l'angle de la mesure de la durée, le même dictionnaire dit que le temps est aussi une « période de durée indéterminée considérée par rapport à l'usage qu'on en fait ou qu'on veut en faire, ce qui se passe, aux effets produits » (1986 : 5984).

Dans la même perspective, le temps est la durée considérée dans la succession chronologique des éléments qui le constituent. Il peut, alors, désigner, selon le dictionnaire, « l'époque précise, de durée plus ou moins logique, située au cours d'évènements, de faits qui ont marqué la civilisation, l'histoire, les mœurs ». Dans ce cas, on parle du temps présent ou passé.

En outre, le temps est, d'après le dictionnaire, « la période de durée finie, objective, qualitative et non mesurable, telle que nous la ressentons intérieurement ». Ainsi on parle du temps vécu, d'un instant de douleur.

Après le temps de mesure de la durée, il y a le temps météorologique. C'est dans cette optique que l'on parle de « temps de pluie » de « beau temps ».

Enfin, le présent, le passé ou le futur s'expriment à travers des adverbes de temps (comme aujourd'hui, maintenant, hier, après, toujours, demain) et par des locutions adverbiales (un jour, une nuit, quelques années, par exemple).

I.1.2 L'espace

Le mot "espace" vient du latin *spatium* signifiant champ de course, carrière, arène, distance, étendue. Ce mot admet une série de définitions qui peuvent être rassemblées en deux catégories : l'espace géométrique et scientifique, et l'espace sensible, concret. Mais, seule la seconde catégorie retiendra notre attention, car c'est elle qui intéresse la communication.

Dans le langage courant, l'espace sensible et concret est une étendue superficielle et limitée ou un intervalle entre deux points.

L'espace est aussi l'immensité, l'étendue des airs. Dans ce cas, on peut dire que les corps célestes courent dans l'espace. Il s'agit, alors, de l'espace cosmique.

En tout état de cause, en général, le mot espace a pour synonymes : surface, champ, étendue, air, atmosphère.

A la suite des définitions du temps et de l'espace, nous allons nous intéresser à celles du proverbe et du conte.

I.2 Définition du proverbe et du conte

Le proverbe et le conte font partie des genres de la littérature orale. Le premier est le plus connu parmi les genres courts (chez plusieurs peuples du monde, et notamment en Afrique, les genres courts et poétiques, excepté la devinette, portent le nom générique de « proverbes »), et le second est l'un des plus importants des genres longs

et narratifs. Chacun de ces genres ayant ses caractéristiques particulières, nous allons les définir.

I.2.1 Le proverbe

Définir le proverbe n'est pas aisé. C'est pour cette raison que Jean Cauvin affirme qu'« il n'y a pas de définition satisfaisante au proverbe » (Cauvin, 1981 : 5). Néanmoins, en 1994, le Nigérian Harris Chukwuma propose une bonne définition dans laquelle il dit que les proverbes sont des « vérités validées par l'expérience (...) ancestrale, testée et éprouvée par le temps » (Chukwuma, 1994 : 27). Il précise aussi que le proverbe est « une forme de langage (...) s'appuyant sur des métaphores empruntées à l'expérience de la vie quotidienne » (Chukwuma, 1994 : 27).

La même année, le *Dictionnaire universel des littératures* donne une définition satisfaisante, à notre avis, car cette définition rassemble l'essentiel de ce qui permet de reconnaître le proverbe. Dans cette définition, il est écrit que le proverbe est une :

« Maxime ou sentence courte fondée sur l'expérience à valeur didactique, elliptique et imagée dans laquelle s'exprime une sagesse populaire. L'origine orale détermine sa forme familière et rythmée (binaire), son allure archaïque (absences d'articles, d'antécédents), répétitive, procédant par allitérations, assonances, similitudes et métaphores » (1994 : 1508).

Cette dernière définition prend en compte l'essentiel des traits caractéristiques du proverbe, à savoir l'image (cependant, il existe des proverbes sans image dans leurs situations d'origine, c'est-à-dire celles qui ont suscité leur création), la norme (sociale ou morale), la valeur d'ordre général, voire universel, et le rythme. A ces traits, il est nécessaire d'ajouter la contextualisation, car tout proverbe devrait pouvoir être employé dans des situations appropriées. Pour Jérôme Kouadio Yao, l'auteur du livre *Les Proverbes baoulé (Côte d'Ivoire) : types, fonctions et actualité*, le contexte d'emploi est si important dans le proverbe qu'il tient ces propos :

« (...) pour que les énoncés deviennent véritablement des proverbes, il faut que l'émetteur les emploie dans des situations où, par les lois de la pensée imageante, l'image est moins une image-équation et davantage une image-analogique : par le jeu de la double signification ou double dénomination, l'image se transforme en métaphore et en symbole » (Kouadio, 2012 : 74).

I.2.2 Le conte

Le conte (le conte populaire) est l'une des plus anciennes manifestations littéraires et culturelles aussi bien en Afrique qu'ailleurs dans le monde. En Afrique, dans l'univers du conte, se côtoient des personnages humains, animaliers, végétaux et d'êtres extraordinaires, surnaturels, voire fabuleux.

Si pour beaucoup de personnes ignorant sa quintessence, le conte n'a qu'une fonction ludique, c'est en réalité un moyen pédagogique et didactique de première importance dans les sociétés traditionnelles. C'est en raison de cela que Léopold Sédar Senghor, dans la préface au recueil de contes intitulé *Nouveaux contes d'Amadou-Koumba* (Senghor, 1958 :8), écrit : « L'homme social traduit donc son monde rationnel en habillant les hommes du vêtement transparent des animaux. Il peut ainsi instruire (...), former à la vie de société par la peinture satirique des hommes réels ».

Dans son essai de définition des contes, Pierre N'Da kan dit dans *Le Conte africain et l'éducation* (N'da, 1984 : 18) : « Ces récits dont le but essentiel est de divertir et d'éduquer s'appuient sur le réel tout en faisant appel au merveilleux ; le partage entre le réel et le surnaturel tend à s'équilibrer ».

Ainsi nous venons de définir les termes fondamentaux du sujet. Nous présentons, à présent, le corpus.

I.3 PRÉSENTATION DU CORPUS

Le sujet portant sur le proverbe et le conte, le corpus comprend nécessairement des proverbes et des contes.

I.3.1 Les proverbes

- 1) « *Araignée¹ a été ligoté pendant une année, et il n'est pas mort ; ce n'est pas le ligotage d'un mois qui le tuera* » (proverbe baoulé, Côte d'Ivoire).
- 2) « *Personne ne sait le jour où un malheur arrivera à autrui* » (proverbe mbay, sud du Tchad).
- 3) « *Le crapaud ne court pas en plein air pour rien* » (proverbe nigérian).
- 4) « *Voulant grandir, l'escargot se cache sous les feuilles* » (proverbe dida, Côte d'Ivoire).
- 5) « *Si longue que soit la nuit, le jour viendra* (proverbe peul).
- 6) « *Le crocodile n'est fort que dans l'eau* » (proverbe bantou, Afrique du Sud).
- 7) « *L'enfant élevé en dehors du village se pose des questions sur les cabris de son père* » (proverbe tchadien).
- 8) « *Le tombeau ne fuit le soleil* » (proverbe tchadien).
- 9) « *Le village de la fiancée n'est jamais trop loin* » (proverbe tagbanan, Côte d'Ivoire).
- 10) « *On ne désigne pas le chemin de son village de la main gauche* » (proverbe baoulé, Côte d'Ivoire).
- 11) « *Si tu n'aimes pas la rosée, évite d'aller au champ tôt le matin* » (proverbe sénoufo de Côte d'Ivoire).
- 12) « *Les souris de la maison de l'avare sont plus grosses que lui* » (proverbe bambara).
- 13) « *On ne lave pas le poisson au fleuve* » (proverbe tchadien).
- 14) « *Si l'esprit de ton père veille sur toi la nuit, le jour, veille sur toi, toi-même* » (proverbe baoulé) (Cote d'Ivoire).

¹ Dans les récits et les proverbes, Araignée est généralement perçu comme un homme (un mâle). C'est pourquoi le pronom personnel par lequel on le désigne est « il ».

15) « Si tu vois une mère-poule au marché, c'est à cause de son caractère »
(proverbe baoulé, Côte d'Ivoire).

I.3.2 Les contes

1) Kaïdara (Bâ, 1994).

2) « Kouacou, le jeune homme désobéissant »

- N'dja Amany², ce n'est pas sans cause que l'épervier s'abat sur les feux de brousse.
- D'accord.
- Jadis, dans un village, vivait un homme. Cet homme avait deux fils. L'aîné s'appelait Kouacou.

A chacun des enfants, le père acheta un fusil. Lorsque, pour la première fois, ils partirent à la chasse, l'aîné tua un corbeau et le cadet un colibri. Le premier offrit le corbeau à des gens qu'il rencontra et qui se rendaient à l'extraction de vin de palme, et le second apporta le petit oiseau à son père.

Au village, le père se mit en colère contre Kouacou qui, au lieu de lui réserver le fruit de sa première partie de chasse, avait préféré l'offrir à des inconnus. Il lui demanda, alors, d'aller lui chercher la queue dorée de Sanza, le chef des génies, s'il tenait à ce qu'il accepte de partager le prochain gibier avec lui. Malgré les efforts des notables et des anciens pour l'amener à pardonner l'erreur du fils, il ne revint pas sur sa décision.

Kouacou partit donc, en forêt, à la recherche de Sanza pour couper sa queue et l'amener à son père.

Après plusieurs jours de marche, il arriva dans une cour au moment où la pluie menaçait de tomber. Dans cette cour, il vit des fétiches que les génies faisaient sécher. Soudain, il entendit la voix d'une vieille femme lui demandant de ranger ces fétiches dans la case d'en face car, femme, elle ne pouvait pas les toucher. Cependant, elle s'empressa d'ajouter : « Mais, aucun étranger ne peut séjourner ici ».

Après avoir mis les fétiches dans la case, Kouacou reçut, en guise de récompense, un petit fétiche de la part de la vieille femme génie. Ensuite, du fait que la nuit tombait et que les habitants de la cour allaient rentrer de la brousse pour le coucher, celle-ci lui proposa de monter dans le grenier pour s'y cacher. Toutefois, elle lui conseilla de n'avoir peur, et d'éviter de faire du bruit, sinon, ce serait la fin de sa vie.

Kouacou monta, donc, dans le grenier pour s'y réfugier.

Peu de temps après, les arbres se mirent à trembler, et la terre fut secouée : c'était l'arrivée d'Adja Koun, le génie unijambiste. Aussitôt que ce dernier mit le pied dans la case, il s'exclama : « Je sens une odeur d'homme ! »

- Aucun humain n'est venu ici, je ne sens aucune odeur de ce genre, moi, s'empressa de répondre la vieille gardienne.
- D'accord, c'est entendu.

² N'dja Amany (ou grand-frère Amany) joue le rôle d'agent rythmique. C'est donc à lui que s'adresse mamie Mmé, la conteuse.

Puis, ce fut l'arrivée d'Adja N'gnon, le génie bipède. Ensuite, ce fut le tour d'Adja N'ssan, le génie aux trois pieds, puis d'autres génies suivirent pendant quelque temps.

Le dernier à arriver fut Adja Blou, le génie aux dix pieds. C'était lui, Sanza, le génie à la queue dorée et le chef de groupe.

Chacun s'installa sur sa natte et, bientôt, tous (la femme y comprise) s'endormirent profondément. C'était ce moment que Kouacou attendait pour agir.

Lorsqu'il entendit les « grr kpo kpo ! grr kpo kpo kpo !... » (les ronflements) de Sanza, il descendit prudemment de sa cachette, se saisit d'une hache et, à grands coups, se mit à couper sa queue dorée : « kpo ! kpo ! kpo ! ».

Le travail de coupe terminé, il ramassa la queue, la mit dans sa gibecière, prit ses jambes à son coup afin de fuir la colère des génies lorsqu'ils se réveilleraient et constateraient qu'un malheur était arrivé à leur chef.

Mais, dès qu'il quitta la cour, Adja Koun se réveilla brusquement et hurla : « Levez-vous ! Levez-vous ! On a coupé la queue de Sanza ».

Baignés dans le sang de leur chef, les génies se levèrent en même temps, affolés. Flairant l'odeur du fugitif, ils se lancèrent à sa poursuite.

Bientôt, celui-ci fut en vue. Se sentant en danger, il interrogea « kpɔ », le fétiche que la vieille femme lui avait offert : « kpɔ », que dois-je faire » ?

- *Lâche l'œuf, lui répond-il.*

Il laissa tomber l'œuf qui faisait partie intégrante du fétiche composé d'un caillou, du sable et de l'œuf.

Il se retrouva, alors, de l'autre côté d'une montagne qui, brusquement, s'était dressée sur le chemin.

Ne pouvant facilement franchir l'obstacle qui se présentait à eux, les génies arrêtaient leur course. Ce fut donc au pied de la montagne que Sanza les rejoignit. Privé de sa queue, il se déplaçait désormais avec peine. Par un geste magique, il fit disparaître la montagne, et la course-poursuite reprit.

Quelque temps plus tard, Kouacou était de nouveau en vue. Une fois encore, il s'adressa au talisman :

- *Kpɔ, que dois-je faire ?*

- *Lâche le caillou.*

Lorsque le caillou fut lâché, une forêt de lianes se dressa entre ses poursuivants et lui. Sanza arriva, et facilita la traversée de la forêt à ceux-ci en découpant les lianes.

Ainsi, pour la troisième fois, Kouacou fut rejoint. Et une fois encore, il s'adressa au fétiche pour savoir ce qu'il devait faire pour échapper aux génies. Kpɔ lui conseilla d'éparpiller le sable.

Il obéit, et un grand fleuve s'étendit devant les génies. Mais, une fois encore, la puissance de Sanza permit à ses compagnons de traverser le fleuve à la nage.

Cependant, il n'était plus possible de rattraper Kouacou, car il était arrivé au village. Apeurés et exténués, les génies s'adressèrent à leur chef pour savoir la conduite à tenir. Ce fut alors que ce dernier leur dit : « Retournez à la maison. Si, au bout d'une semaine, je ne suis pas rentré, cela signifiera que je suis mort de mes blessures. »

Deux jours après l'exploit du jeune homme, les villageois, rassemblés sur la place publique, virent venir, un mercredi, dans le village, une jeune fille charmante et très belle. Lorsqu'on voulut connaître le motif de sa présence au village, elle répondit qu'elle était en quête d'un mari. Mais, celui qui aurait l'intention de l'avoir pour femme devait, au préalable, remplir une condition : il devait réussir, d'un seul coup de flèche, à casser en deux un peigne qu'elle déposerait dans un endroit précis.

Dans le village, aucun homme ne voulait rater l'occasion qui s'offrait à lui d'avoir l'étrangère, une véritable perle, pour femme. Ainsi, muni d'un arc et de flèches, chacun décida de tenter sa chance.

Mais, du matin jusqu'au coucher du soleil, personne ne réussit à atteindre le peigne.

Kouacou, à qui les parents et kpo avaient formellement interdit de participer à la compétition, ne pouvait plus se tenir tranquille dans sa chambre : il voulait, à tout prix, s'y présenter. Aussi se dit-il soudain : « Pourquoi ne pas tenter ma chance ? Peut-être que je gagnerai, et j'épouserai la jolie fille ».

Il décida, donc, de compétir. Depuis le seuil de sa maison, il plaça une flèche dans son arc qu'il bonda. Un tir de plein fouet, et la flèche cassa net le peigne en deux morceaux égaux.

Aussitôt que le peigne se cassa, l'étrangère se précipita vers lui en déclarant : « Voilà le mari que je cherchais ».

Tout heureux, Kouacou vint embrasser sa femme, puis il l'emmena dans sa chambre pour passer la nuit avec elle.

Le lendemain matin, comme la coutume le voulait, le jeune marié offrit, en signe d'hospitalité, un poulet à l'étrangère devenue son épouse.

Au moment même où l'on faisait cuire le poulet, il prit sa machette, quitta le village à l'insu de sa femme, et demanda qu'on n'indiquât pas à celle-ci là où il allait.

Lorsque le repas fut prêt, l'on servit l'étrangère. Ce fut alors qu'elle tint ces propos : « Où est Kouacou, mon mari ? J'attendrai qu'il revienne avant que je mange. »

Un petit garçon, rongé par le pian, lui répondit : « Mamie, si tu pouvais me donner un peu de ton poulet, je te dirais où Kouacou est parti. »

Sans hésiter, la jeune femme s'empressa d'aller chercher un gigot de poulet pour l'enfant, et celui-ci lui dit : « Va derrière les arbres que tu vois là-bas ; Kouacou y est : il est entrain de débroussailler. »

Sitôt renseignée, elle souleva son plat, alla trouver Kouacou, et l'invita à manger.

Celui-ci se servit et mangea.

Quand il eut fini de manger, elle lui dit : « Maintenant que tu as fini de manger, viens que je tue les poux qui sont dans tes cheveux ».

- Comment ? Non, merci ; moi, une femme ne tue pas les poux qui se trouvent dans mes cheveux, répliqua Kouacou, étonné.
- Quoi ? Que dis-tu, Kouacou qui coupe la queue de Sanza ?
Sitôt qu'elle finit de parler, la femme se transforma en Sanza, le chef des génies, et se mit à le poursuivre. Se sentant en danger, il cria : « Kpɔ, que dois-je faire ? ».
- Ne me parle pas, puisque tu n'as pas voulu m'écouter ; je t'avais dit de ne pas participer au concours. Maintenant, ne me parle plus, répondit le fétiche.
- Kpɔ, que dois-je faire, insista-t-il ?
- Frappe le sol de la main.
Kouacou s'exécuta, et un grand feu flamba devant lui. Alors il se mit à en faire le tour, toujours poursuivi par Sanza. Mais, pendant la course-poursuite, le génie s'empara du fétiche que Kouacou avait enfoui dans ses cheveux, et le jeta dans le feu.
S'estimant perdu, Kouacou cria de toutes ses forces : « Que dois-je faire, Kpɔ ? ». Et kpɔ répondit : « Tu as permis qu'une femme me touche. Tout est maintenant fini. Néanmoins, frappe le feu de la main. »
Après s'être exécuté, Kouacou devint un épervier qui s'envola et partit loin dans le ciel.
Des heures passèrent et, après le retour de Sanza, chez lui, l'épervier revint planer et s'abattre sur le feu en disant : « que dois-je faire, Kpɔ ? Que dois-je faire, Kpɔ ? ».
Hélas, il n'y eut pas de réponse. Kouacou était donc désormais condamné à rester épervier.
Voilà pourquoi, lorsqu'il y a des feux de brousse, l'épervier vient tourner autour d'eux. Il attend que Kpɔ lui dise ce qu'il doit faire pour redevenir un homme. C'est mon mensonge de ce soir.
- *Atomo i sè (ton mensonge remplit une jarre).*

Conte baoulé

Au terme de la première partie du plan, nous pensons que, eu égard à ce que les termes essentiels du sujet ont été définis et les matériaux (le corpus) rassemblés, les conditions sont réunies pour aborder la phase des analyses. Nous abordons donc la deuxième partie, c'est-à-dire l'examen du rôle du temps dans les proverbes et dans les contes.

II – LE RÔLE DU TEMPS DANS LES PROVERBES ET DANS LES CONTES

Dans les proverbes, la valeur du temps n'est pas identique à celle du temps dans les contes. De ce fait, l'étude du rôle du temps dans les deux genres se fera en deux étapes, à savoir le rôle du temps dans les proverbes et le rôle du temps dans les contes.

II.1 Le rôle du temps dans les proverbes

D'une manière générale, le temps dans les proverbes est le temps des hommes depuis leur création. Il indique soit la durée conçue comme

quantitative et mesurable, soit la durée considérée dans la succession chronologique des événements. L'on arrive, de ce fait, en écoutant un proverbe, à faire la distinction entre l'accompli et l'inaccompli, ou entre un procès passé et celui qui a lieu dans le présent, à percevoir l'opposition entre le passé et le futur dans le sémantisme des adverbes et des syntagmes nominaux prépositionnels, et à saisir la différence entre le jour et la nuit.

Dans la partie du corpus composée de proverbes, quatre proverbes sont relatifs au temps. Ce sont :

- « Araignée a été ligoté pendant une année, et il n'est pas mort ; ce n'est pas le ligotage d'un mois qui le tuera » (proverbe n°1) ;
- « Personne ne sait le jour où un malheur arrivera à autrui » (proverbe n°2) ;
- « Si l'esprit de ton père veille sur toi la nuit, le jour, veille sur toi, toi-même » (proverbe n°14) ;
- « Si tu vois une mère-poule au marché, c'est à cause de son caractère » (proverbe n°15).

Dans le proverbe 1, le temps s'exprime dans la succession chronologique des éléments, ce qui permet de faire la différence entre l'accompli et l'inaccompli, entre le passé et le futur.

En effet, l'aspect accompli est perceptible à travers l'emploi du passé composé "a été ligoté" et "n'est pas mort", et renforcé par le syntagme prépositionnel "Pendant une année" qui assure le caractère orcentrique (passé) du procès. Dans le même proverbe, l'aspect non accompli se manifeste à travers l'emploi du futur simple renforcé par le complément de nom "d'une semaine" dans l'expression "ce n'est pas le ligotage d'un mois qui le tuera".

Ce proverbe a été cité par un retraité qui, alors qu'il avait passé deux ans sans avoir touché sa première pension, reçoit la ferme promesse que dans un délai de deux semaines au plus tard, il aurait un rappel qui cumulerait tout le temps impayé. Le cœur réjouit par la promesse, il dit le proverbe à l'attention de l'argent de la Fonction Publique qui l'a reçu.

Dans son contexte d'énonciation, la vérité du proverbe rassure le retraité, et l'encourage à être patient, car si depuis deux ans qu'il n'avait pas touché sa pension, il n'était pas mort (à l'instar d'Araignée qui, bien que mis en difficulté pendant une année, donc douze mois durant, de ligotage, n'est pas mort), ce n'est pas l'attente d'un mois qui l'emportera (comme Araignée, qui devra resté ligoté encore pendant un mois avant d'être libre, ne mourra pas).

Dans le proverbe 2, le présent, ("ne sait") s'oppose à l'inaccompli exprimé à travers le futur simple ("arrivera"). L'aspect orcentrique s'oppose donc à l'aspect lorcentrique (le procès lorcentrique pouvant se rencontrer dans un contexte aussi bien passé que futur).

Pendant son emploi, ce proverbe peut signifier ceci : puisque nul ne connaît l'avenir, il vaut mieux bien se comporter dans la vie pour éviter de se créer des difficultés. Il a donc une visée didactique (il a rapport à

l'enseignement) et pédagogique (visée relative à l'éducation et à l'instruction).

En effet, ayant eu l'intention de demander à sa famille d'avoir compassion de ceux qui souffrent, un père avait cité ce proverbe pendant un conseil de famille.

Quant au proverbe 14, il avait été dit à Koffi par son oncle qui voulait l'exhorter à fournir des efforts personnels pour se faire une place au soleil, bien qu'il fût disposé à lui apporter son aide lorsque cela serait nécessaire. La situation où il avait été cité rappelait la situation à l'occasion de laquelle il avait été formulé et accepté comme un proverbe.

En effet, animistes avant l'arrivée des religions révélées (le Christianisme et l'Islam) en Afrique noire, les Baoulé – les créateurs du proverbe – croyaient fortement que les mânes ancestraux ou paternels apportaient aide et protection à leurs descendants vivants. Cette protection était nécessaire surtout la nuit, le moment de tous les dangers. Cependant, pendant le jour, chacun devait chercher à se défendre ou assurer sa propre protection, puisqu'on avait la possibilité de voir venir les dangers ou de les identifier. Vouloir tout attendre des mânes n'était pas souhaité par les sages qui avaient fait passer la pensée initiale en proverbe.

Le proverbe n°5 – « Si longue que soit la nuit, le jour viendra » met en relief des moments du jour : le jour et la nuit. Dans l'ordre chronologique, le jour suit, irréversiblement la nuit, et cela est une vérité immuable. Ce constat est si vrai que, du point de vue de sa formulation, ce proverbe ne peut souffrir d'aucune contestation. Une situation tout aussi incontestable avait suscité son emploi : intelligent et déterminé à réussir à l'école, Amidou a, cependant, quelques difficultés financières qui, à certains moments, influencent négativement sa détermination à poursuivre les études.

Pour l'encourager à résister à ces difficultés, son père lui a cité le proverbe. Dans son contexte d'emploi, le proverbe signifie : de même que toute nuit se termine toujours par le lever du jour, la souffrance d'Amidou prendra fin lorsque ses études seront couronnées de succès ; il doit donc prendre son courage à deux mains et continuer.

L'examen du temps dans les proverbes amène à affirmer qu'il indique une chronologie des faits en même temps qu'il privilégie ce qui se fait dans le présent ou est actuel. Dans cette optique, il joue le rôle de donneur de conseils ou de moralisateur .

II.2 Le rôle du temps dans les contes

Dans les contes, le temps se caractérise par une imprécision totale. Très souvent, hors du temps objectif, il plonge l'auditoire (ou les lecteurs) dans une atmosphère digne des temps primordiaux ou cosmogoniques, est cette technique narrative vise à faire croire que le récit n'a aucun rapport avec la société actuelle, et qu'il se passe dans un monde imaginaire et lointain. Ces propos se vérifient dans *Kaïdara* et le conte inédit – « Kouacou, le jeune homme désobéissant ».

Au début de l'œuvre d'Amoudou Hampâté Bâ (Bâ, 1994 :13), le narrateur fait ces précisions qui entraînent le lecteur dans une époque immémoriale qui se situe au début des temps où le monde était encore en formation. Ces précisions se rapportant au pays du dieu Kaïdara sont les suivantes :

C'était au mystérieux pays du surnaturel Kaïdara, pays que la mémoire humaine ne peut situer exactement ni dans le temps, ni dans l'espace.

O fils chéris de mon propre père ! Manna qui le premier narra cette aventure, la plaça quelques hivernages après la période qui vit durcir les montagnes. C'était l'époque où les génies finissaient de creuser le lit des rivières.

L'intrigue du second conte fait aussi référence au temps hors du temps objectif. En effet, la conteuse³ commence son récit par « Jadis », entraînant ainsi son auditoire en arrière, dans un temps vague et lointain.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer que le temps joue un rôle pédagogique et moral dans les proverbes, et que, dans les contes, par sa présence, il crée une atmosphère propre aux temps primordiaux, lesquels n'ont pas de commune mesure avec le temps historique. Mais qu'en est-il du rôle de l'espace ?

III- LE RÔLE DES ESPACES DANS LES PROVERBES ET DANS LES CONTES

Ici aussi, eu égard à ce que chaque genre utilise, de manière spécifique, l'espace, nous allons respecter deux étapes : le rôle de l'espace dans les proverbes ; le rôle de l'espace dans les contes.

III.1 Le rôle de l'espace dans les proverbes

Onze (11) proverbes du corpus sont relatifs à l'espace. Ce sont les proverbes n^{os} : 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15. Dans ces proverbes, l'on dénombre plusieurs espaces (ou lieux) qui sont : « en plein air » (proverbe 3), « sous les feuilles » (proverbe 4), « l'eau » (proverbe 6), « village » (proverbe 7), « le tombeau » (proverbe 8), « le village de la fiancée » (proverbe 9), « son village » (proverbe 10), « champ » (proverbe 11), « la maison de l'avare » (proverbe 12), « fleuve » (proverbe 13), « marché » (proverbe 15).

L'énoncé du proverbe 3 – « Le crapaud ne court pas en plein air pour rien » - dénonce une attitude inhabituelle du crapaud : il ne quitte pas, sans raison, l'endroit où il se tient au frais pour s'aventurer en plein air (au-dehors) où il devient une proie facile pour les poulets et d'autres animaux ; il le fait pour des raisons évidentes (pour une raison de sécurité, par exemple).

Au-delà de son caractère métaphorique pendant l'emploi du proverbe, « en plein air » symbolise donc un lieu où on ne peut se trouver sans motif valable, voire contraignant (attendu que le symbole est, selon *La Théorie littéraire* (Wellek et Warren, 1971 : 263-264), un « objet qui

³ Mamie Mmé, notre tante, était la conteuse.

renvoie à un autre objet, mais qui demande aussi qu'on s'intéresse à lui-même pour lui-même, en tant que représentation »)).

Sur ce point, le proverbe 3 (un proverbe nigérian) s'apparente au proverbe 15 – « Si tu vois une mère-poule au marché, c'est à cause de son caractère » (proverbe baoulé). En effet, l'on évite (généralement) de vendre une mère-poule, car c'est grâce à elle qu'on obtient des poulets. Mais, si elle se comporte mal (elle peut, par exemple, casser ses propres œufs et s'en nourrir ou même tuer ses propres poussins), son propriétaire peut vouloir se débarrasser d'elle en allant la vendre, au marché.

Dès lors, le marché devient un lieu de punition pour des personnes comparables à la mère-poule qu'on se garderait de sanctionner en temps normal, eu égard à leur utilité, mais dont on se débarrasse pour des raisons évidentes et suffisantes.

Dans certains proverbes, on peut déceler des endroits où des personnages se sentent en sécurité. Ces endroits sont : « sous les feuilles » où, dans le proverbe n°4, l'escargot se cache pour grandir ; « l'eau », un espace vital pour le crocodile (proverbe n°6) ; le « village » qu'on doit éviter de désigner de la main gauche – la mauvaise main – (proverbe n°10) et l'honorer, au contraire, car il symbolise le lieu où on devrait se sentir à l'aise et en harmonie avec ses proches, tant il est un lieu d'épanouissement.

Quant au « village de la fiancée », il apparaît comme un lieu privilégié : « Le village de la fiancée n'est jamais trop loin », dit le proverbe 9. En effet, lorsqu'on aime une femme et qu'on veut l'épouser, on trouve très souvent les moyens de lui rendre visite, quel que soit son lieu d'habitation.

Ce proverbe, à travers le « village de la fiancée », donne une leçon à la fois de réalisme et de morale : il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour rester attaché à ce qu'on a de cher et qui rappelle la fiancée dans la situation d'origine du proverbe.

Aux réflexions déjà faites sur le village, s'ajoute une autre, laquelle a été suscitée par le proverbe n°7 – « L'enfant élevé en dehors du village se pose des questions sur les cabris de son père ». Ce proverbe tchadien suggère que le village, lieu où l'on bénéficie de l'éducation traditionnelle, est aussi le lieu où l'on se familiarise avec les réalités sociales de sa communauté. Il n'est donc pas étonnant que l'enfant qui n'a pas été élevé dans son village ne puisse pas reconnaître « les cabris de son père », c'est-à-dire ce qui, au village lui appartient.

De toute évidence, l'attitude jugée de négative de l'enfant par rapport à son village dans le proverbe est une invite adressée aux membres des communautés africaines à se rendre dans leurs villages afin de ne pas y être des étrangers.

Dans le proverbe 11, le « champ » est un lieu d'où les Africains, en général, et les Baoulé, en particulier, tirent leurs revenus. C'est pourquoi beaucoup de paysans n'hésitent pas à braver les difficultés comme le risque de se faire mouiller par la rosée qui couvrent les herbes en y allant

tôt, le matin. Dans cette perspective, le champ représente un lieu important et nécessaire, mais un lieu dont l'accès est difficile.

Le proverbe 8 – « Le tombeau ne fuit pas le soleil » – montre le tombeau tel qu'il est généralement : il est construit dans un espace non couvert – dans un cimetière. Dans ces conditions, il ne peut qu'être exposé au soleil.

Par la présence du tombeau dans le proverbe, l'on enseigne qu'il y a des situations qu'on subit contre son gré, car on n'y peut rien.

Dans le proverbe 13 – « On ne lave pas le poisson au fleuve », le « fleuve » apparaît comme un lieu où l'on doit éviter de poser certains actes inconvenants. En effet, le fleuve étant l'espace de prédilection des poissons, ce serait stupide de vouloir y laver un poisson, car s'il est vivant, il pourrait s'échapper, et on pourrait ainsi le perdre.

Enfin, dans le proverbe 12 – « Les souris de la maison de l'avare sont plus grosses que lui » met en relief « les souris de la maison de l'avare ». L'importance des souris qui se trouvent dans cette maison est que ce sont elles qui se nourrissent des biens de consommation que l'avare dissimule dans sa maison qui doit, certainement être dans le manque.

La leçon de morale à tirer de ce proverbe est qu'il faut éviter de trop cacher ses biens, sinon, comme le font les souris qui sont dans la maison de l'avare, ce sont les personnes de l'entourage qui en profiteront en les volant.

En guise de bilan partiel, nous affirmons que, dans les proverbes, l'espace a une importance dans la mesure où il joue un rôle : grâce à lui, des conseils sont donnés. L'analyse qui va suivre est relative au rôle des espaces dans les contes du corpus.

III.2 Le rôle des espaces dans les contes

Dans le conte, l'espace peut être ésotérique (c'est le cas du pays de Kaïdara qui est sous terre) ou exotérique. Dans ce dernier cas, il s'agit de la forêt, du village, du fleuve. Grâce aux lieux indiqués dans les récits, l'illusion du réel s'y fortifie.

Au fait, l'espace confère au conte un certain degré de véracité qui s'ajoute au charme du récit. Les personnages vivent dans un monde multiforme, réaliste ou étrange : c'est un monde où l'homme entre en relation avec les animaux, les génies de la brousse et le reste des créatures. C'est un univers imaginaire, anthropomorphe, où tous les « existants » parlent le même langage.

Le décor, petit ou grand espace, agit sur l'action, et les deux contes du corpus en apportent la preuve.

En effet, dans *Kaïdara*, avant d'entreprendre véritablement le voyage souterrain au pays du dieu Kaïdara, Hammadi, Hamtoudo et Dembourou ont été invités par une « voix très bruyante » (Bâ, 1996 : 14) à aller « dans le bois sacré du premier village » (Bâ, 1996 :14) pour offrir un holocauste afin que le voyage soit agréé. Ayant obéi à la voix, le départ pour le voyage a été possible.

En fait, le voyage dans le monde ésotérique de *Kaïdara* est un voyage initiatique, et seul Hammadi réussira cette initiation, car lui seul survivra après avoir compris que pour faire bon usage de l'or (la richesse matérielle), il faut d'abord acquérir le savoir qui rend sage.

Dans le second conte, l'espace où se déroule le drame est double : d'abord, c'est la forêt, le village, ensuite. La forêt est le lieu où Kouacou ira à la recherche de la queue dorée de Sanza, le chef des génies et l'emmener à son père qui la lui a demandée. En somme, c'est le lieu où il devra se racheter après avoir désobéi à son père (celui-ci lui avait demandé de lui offrir le premier gibier qu'il abattrait à l'aide du fusil qu'il lui avait acheté, mais cela n'avait pas été fait.

Mais, après avoir réussi à se réhabiliter en apportant de la queue de Sanza à son père, Kouacou va, à nouveau, désobéir à ses parents en se soumettant, au village, à une épreuve qui lui a été pourtant interdite : il ne doit pas participer à la compétition dont le gagnant épousera la belle étrangère qui vient d'arriver dans le village, et est en quête d'un mari.

Cette fois, il disparaîtra du milieu des hommes en se transformant en un épervier condamné à voler pour échapper à la vengeance de Sanza venu dans le village des hommes en prenant la forme de la jeune fille.

Ainsi, comme dans les proverbes, les espaces jouent un rôle important dans les contes : ils sont le lieu des rites, d'acquisition du savoir ou de l'expérience, mais c'est aussi un catalyseur puisqu'ils déclenchent des actions bonnes ou mauvaises.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, le constat est qu'en littérature orale, et notamment les proverbes et les contes, le temps et les espaces ne sont pas neutres. Ils jouent, au contraire, un rôle important, car ils peuvent faire ou défaire des actions. Ce sont, en dépit de leur apparence amorphe et passive, des facteurs quelquefois déterminants dans les messages délivrés par les proverbes et les contes. Il est, de ce fait nécessaire, de les considérer comme des éléments à prendre en compte dans ces genres littéraires.

BIBLIOGRAPHIE

- ACHEBE, Chinua, *Arrow of God*. London : Heinemann, 1966.
ACHEBE, Chinua, *Le Monde s'effondre*. Paris : Présence Africaine, 1967.
ANOZIE, O. Sunday, *Sociologie du roman africain*. Paris : Aubier – Montaigne, 1970.
BÂ, Amadou Hampâté, *Kaïdara*. Abidjan : NEI, 1994.
BAUMGARDT, Ursula, BOUNFOUR, Abdellah, *Le Proverbe en Afrique : forme, fonction et sens*. Paris, L'Harmattan / INALCO, 2004.

- BAUMGARDT, Ursula, DERIVE, Jean, *Littératures orales africaines. Perspectives théoriques et méthodologiques*. Paris : Editions Karthala, 2008.
- CAUVIN, Jean, *Comprendre la parole traditionnelle*. Paris : Editions Saint-Paul, 1980.
- CAUVIN, Jean, *Comprendre les proverbes*. Paris : Editions Saint-Paul, 1981
- CHUKWUMA, Harris, *Igbo oral literature, theory and tradition*. Abak : Blepot (Nigeria) Publishers, 1994.
- COLIN, Roland, *Littérature africaine d'hier et de demain*. Paris : ADEC, 1965.
- CUCHET, Claude, *Sociologie*. Paris : Nathan, 1979.
- DADIE, B. Bernard, *La Ville où nul ne meurt*. Paris : Présence Africaine, 1969.
- DIOP, Birago, *Les contes d'Amadou-Koumba*. Paris : Présence Africaine, 1961.
- ENO, Belinga Samuel-Martin, *Comprendre la littérature orale africaine*. Paris, Editions Saint-Paul, 1978.
- KOUACOU, Alfred, *Sagesse africaine au pays baoulé*. Moulhouse : Editions Salvator – Mulhouse, 1973.
- KOUADIO, Yao Jérôme, *Les Proverbes baoulé (Côte d'Ivoire) : types, fonctions et actualité*. Abidjan : Editions Dagekof, 2012.
- KOUADIO, Yao Jérôme, *Proverbes africains et modernité : le cas des proverbes baoulé (Côte d'Ivoire)*, thèse de Doctorat d'Etat de Lettres Modernes et Sciences, option Littérature orale, sous la direction de Pr ZIGUI Koléa Paulin. Université de Bouaké : 2013.
- LA VILLEON, Yves, *Proverbes m'bay ou la sagesse africaine*. France : Editions Goater, 2011.
- N'DA, Kan Pierre, *Le Conte africain et l'éducation*. Paris : L'Harmattan, 1984.
- SENGHOR, Léopold Sédar, « L'esthétique négro-africaine » in *Liberté 1 ou négritude et humanisme*. Paris : Editions du Seuil, 1964.
- WELLEK, René, WARREN, Austin, *La Théorie littéraire*. Paris : Editions du Seuil, 1971.